

**ANALYSE DES INDICATEURS INTERNES
DE PERFORMANCE
DU PROCESSUS DE MANAGEMENT N°2
(PM2) :**

Coordonner la stratégie institutionnelle

Les missions assignées au processus coordonner la stratégie institutionnelle” sont les suivantes :

- définir les actions prioritaires de la DGTCP ;
- élaborer les plans d’action, suivre leur mise en œuvre et procéder à leur évaluation ;
- produire les documents de synthèse ;
- suivre l’état d’avancement du PSD.

Ces missions relèvent de plusieurs axes prioritaires dont les indicateurs de mesure des performances sont les suivants :

- le taux d’exécution du plan d’action des processus ;
- le taux de traitement des dossiers à caractère législatif et réglementaire dans les délais ;
- le taux d’exécution des recommandations issues des missions ;
- le taux d’exécution des recommandations issues des séminaires et des ateliers ;
- le taux de mise en œuvre du PSD ;

Ce présent article de la CIEF a pour objectif d’analyser ces indicateurs.

I- Taux d’exécution du plan d’action des processus ;

A l’observation du tableau 1, le taux d’exécution du plan d’action des processus présente une allure constante au niveau de la valeur cible mais mitigée, c’est-à-dire à la fois décroissante et croissante pour ce qui est des réalisations.

Tableau 1 : Taux d’exécution du plan d’action des processus

Indicateurs de Mesure		Données des périodes précédentes selon la période définie		Donnée de la période n	Tendances	Commentaires
		2018	T1/2019	T2/2019		
Taux d’exécution du plan d’action des processus	Valeur Cible	90%	90%	90%		Il est à noter une variation positive de 4,99%.
	Réalisation	97,79%	87,62%	92,61%		

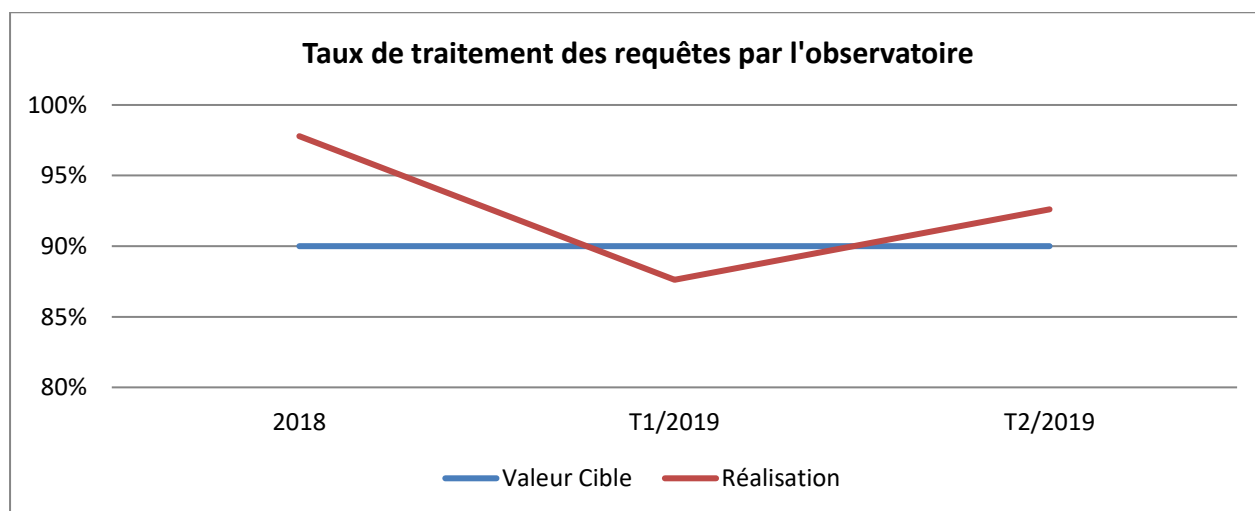
Source: TRESOR PUBLIC

Sur le plan des réalisations, le taux passe de 97.79% à 87.62%, de l'an 2018 au premier semestre 2019 (T1/2019), soit une baisse de 10.17 points en valeur absolue. Ensuite une légère hausse est observée, le taux varie de 87.62% à 92.61%, du premier semestre 2019 au deuxième semestre (T2/2019), c'est une petite variation positive de 4.99 points en valeur absolue. A l'évidence, la baisse de 2018 à T1/2019 a été plus grande que la hausse de T1/2019 à T2/2019. Cette situation correspond à un taux de variation moyen évalué à -5.29%. Soit une variation à la baisse sur toute la période d'analyse estimée à 5.29% (Voir Graphique 1).

Au niveau de la valeur cible, sur les trois périodes, elle garde la même valeur, elle est de 90%. La valeur cible a donc une allure constante.

Relativement à la différence existante entre les réalisations et les valeurs cibles maintenues à 90%, elle est évaluée à 7,79% en 2018, soit une augmentation de 7.79 points. Ensuite, elle est passée à -2,38% en T1/2019, soit une chute de 2.38 points. En sus, elle prend la valeur de 2.61%, soit un gain de 2.61 points en T2/2019. Par rapport à la valeur cible, les réalisations connaissent une augmentation moyenne de 2.67 points mais entre elles une baisse de 5.29 points.

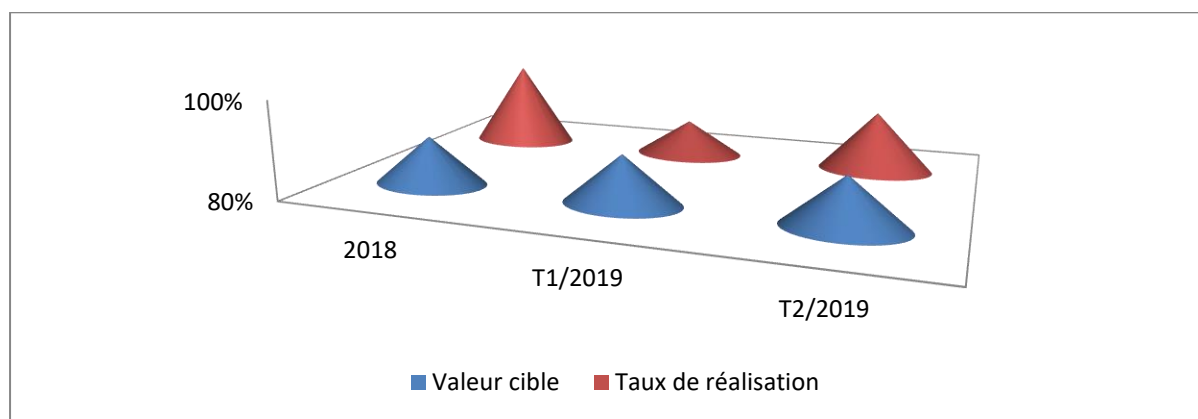
Graphique 1 : Taux de traitement des requêtes par l'observatoire.



Source: CIEF.

A l'analyse, il y'a une variation à la baisse des taux de traitement des requêtes par l'observatoire. Dans la pratique, pour susciter une gestion optimale de ce taux, il faudrait augmenter la valeur cible à 100% au lieu de la fixer à 90%.

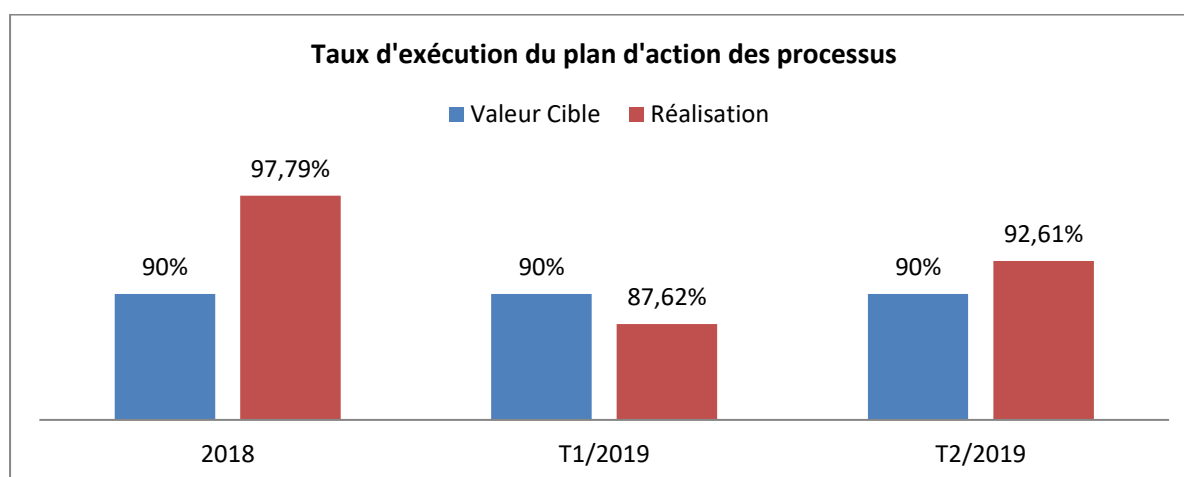
Graphique 2 : Taux de traitement des requêtes par l'observatoire



Source : CIEF

Dans cette logique, un accent particulier devrait être mis sur la célérité dans le traitement des requêtes, afin d'atteindre un taux de 100%.

Graphique 3 : Taux d'exécution du plan d'action des processus



Source : CIEF

II-Taux de traitement des données à caractère législatif et réglementaire

A la lecture du tableau 2, le taux de traitement des dossiers à caractère législatif et réglementaire présente une allure quasi constante au niveau des taux de réalisation sur la période d'analyse. Sur le plan des valeurs cibles, ce taux a une allure strictement constante sur la même période.

Tableau 2 : Taux de traitement des dossiers à caractère législatif et réglementaire

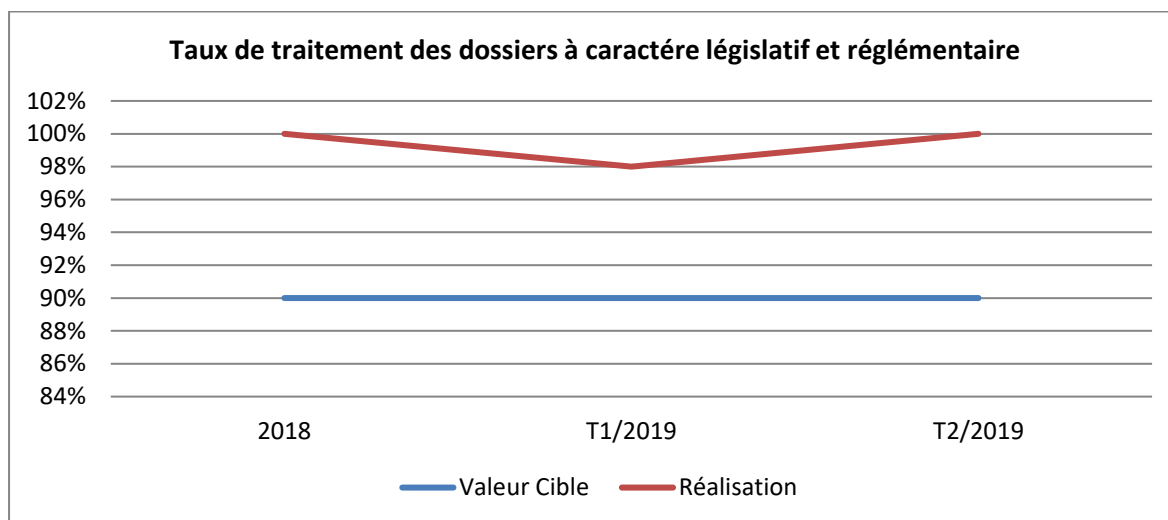
Indicateurs de mesures		Données des périodes précédentes selon la périodicité définie		Données de la période n	Tendance	Commentaire
		2018	T1/2019	T2/2019		
Taux de traitement des dossiers à caractère législatif et réglementaire	Valeur Cible	90%	90%	90%		Il est à noter une variation positive de 2%.
	Réalisation	100%	98%	100%		

Source : TRESOR PUBLIC

En effet, en se basant sur l'évolution des différentes de réalisations, cet indicateur montre un taux de traitement de 100% en 2019. Dans les faits, il subit une légère baisse de 100% à 98%, de 2018 au premier trimestre 2019. Soit une perte de 2 points en valeur absolue. Ensuite, il connaît une hausse de 98% à 100%, du premier au deuxième semestre 2019. Soit un gain de 2 points en valeur absolue. En substance, le niveau de baisse de 2018 à T1/2019 est similaire au niveau de hausse de notre indicateur de T1/2019 à T2/2019. A l'analyse, le taux de variation moyen sur la période est de 0%, nonobstant la baisse et la remontée au cours de la période d'analyse (2018-T2/2019).

Relativement à la différence qui subsiste entre les taux de réalisation et les différentes valeurs cibles fixées à 90%, elle est estimée à 10% en 2018, soit une hausse de 10 points. Ensuite, elle passe à 8% à T1/2019, soit un gain de 8 points. En fin de période, soit à T2/2019, elle se situe à 10%, soit une augmentation de 10 points.

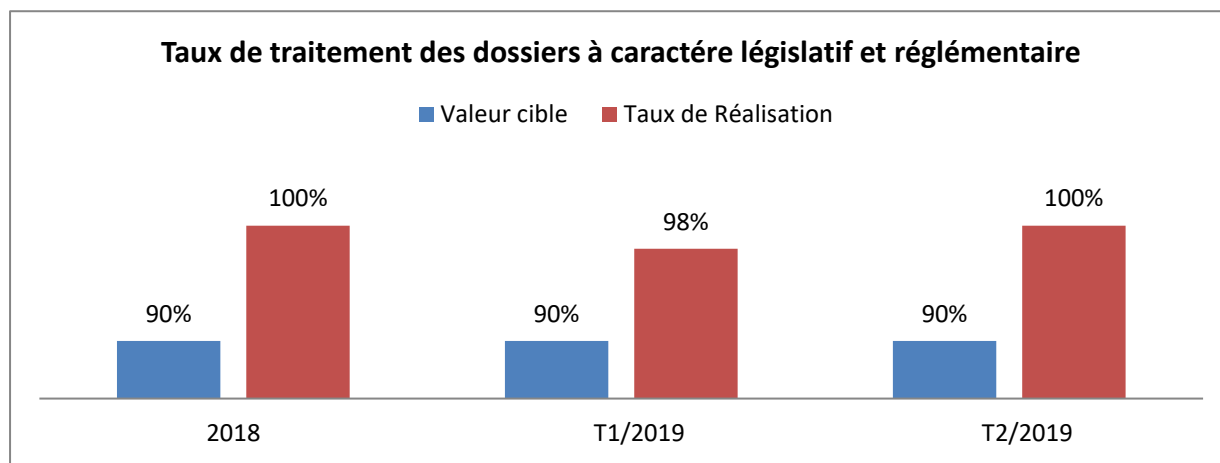
Graphique 4 : Taux de traitement des dossiers à caractère législatif et réglementaire



Source : CIEF

Fort de l'évolution du taux de traitement des dossiers à caractère législatif et réglementaire, il conviendrait d'augmenter le niveau de la cible à 100%.

Graphique 5 : Taux de traitement des dossiers à caractère législatif et réglementaire



Source : CIEF

Cette belle performance il faut le préciser, vient renforcer et attester de l'excellente politique managériale mis en œuvre par le Trésor Public

III- Taux d'exécution des recommandations issues des missions

Au constat, le taux d'exécution des recommandations issues des missions, exposé dans le tableau 3, a une allure constante au niveau de la valeur cible, et une allure irrégulière sur le plan des réalisations.

Tableau 3 : Taux d'exécution des recommandations issues des missions.

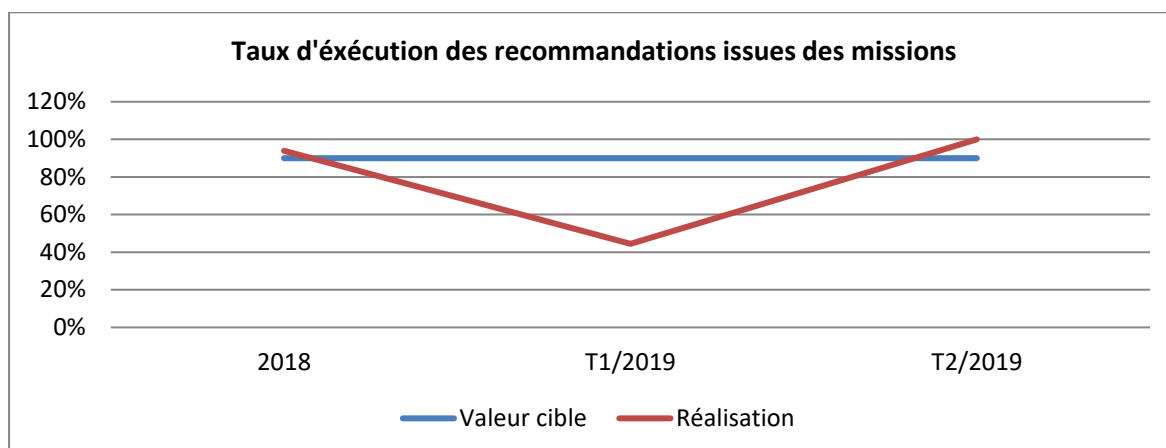
Indicateurs De Mesure		Donnée des périodes précédentes selon la périodicité définie		Données de la période n	Tendance	Commentaire
		2018	T1/2019	T2/2019		
Taux d'exécution des recommandation s issues des missions	Valeur Cible	90%	90%	90%		Il est enregistré une variation positive de 63.66%.
	Réalisation	93.93%	44.44%	100%		

Source: *TRESOR PUBLIC*

Sur le point des réalisations, le taux est passé de 93.93% en 2018 à 44.44% au premier semestre 2019, soit une baisse de 49.49 points. Par la suite, ce taux est passé de 44.44% à 100% du premier au deuxième semestre 2019, soit une hausse de 55.56 points. Dans la logique, la hausse observée en 2019, entre le premier et le deuxième semestre est plus grande que la baisse observée entre la période de 2018 au premier trimestre 2019. A l'analyse, le taux de variation moyen en termes d'exécution desdites recommandations sur toute la période d'analyse est de 6.46%.

Parallèlement, la différence observée entre les réalisations et les différentes valeurs cible fixées à 90%, mérite d'être analysée. Cette différence se situe à 3.93% en 2018, soit une hausse de 3.93 points par rapport à la valeur cible. Elle passe à -45.56% au premier trimestre 2019, soit une baisse de 45.56 points. En fin de période, cette différence se situe 10%, soit une hausse de 10 points par rapport à la valeur cible.

Graphique 6 : Taux d'exécution des recommandations issues des missions à l'étranger.

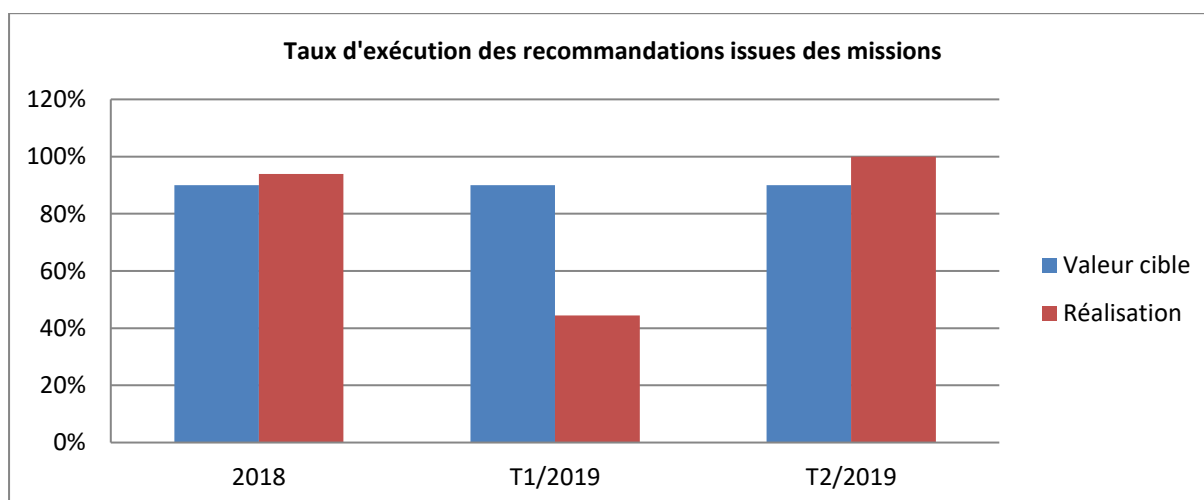


Source: CIEF

A l'évidence, en fin de période d'analyse, le taux d'exécution des recommandations issues des missions a été optimal, c'est-à-dire 100%. Cela atteste de l'excellente politique managériale mis en œuvre au sein du Trésor.

En outre, cela confirme l'idée selon laquelle la valeur cible devrait être hissée à 100%. Dans cette logique, l'effort des agents du Trésor devra être constant afin de maintenir ce taux à son niveau optimal.

Graphique 7 : Taux d'exécution des recommandations issue des missions à l'étranger



source : CIEF

IV-Taux d'exécution des recommandations issues des séminaires et ateliers

Au constat, le taux d'exécution des recommandations issues des séminaires et ateliers a une allure constante au niveau des valeurs cibles, et se résume en un seul point au niveau des taux de réalisations. Cette absence est un handicap pour l'analyse des données.

Tableau 4 : Tableau d'exécution des recommandations issues des séminaires et ateliers.

Indicateur de Mesure		Donnée des périodes selon la périodicité définie		Donnée de la Période n	Tendance	Commentaire
		2018	T1/2019	T2 / 2019		
Taux d'exécution des recommandations issues des séminaires et ateliers	Valeur Cible	90%	90%	90%		Aucune recommandation issue de séminaire et atelier n'a été enregistrée au PAP 2019.
	Réalisation	100%	ND	ND		

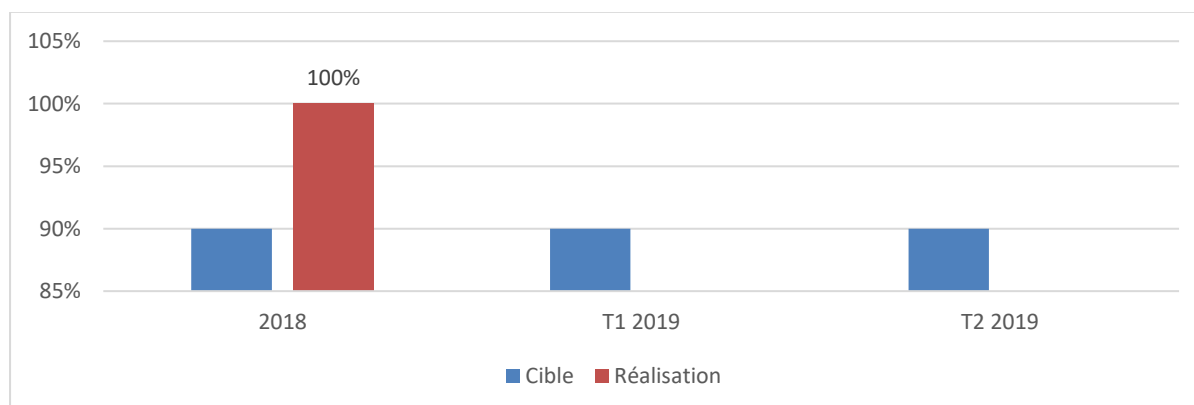
Source : TRESOR PUBLIC

Les différentes valeurs cibles présentées dans le tableau 4, sont fixes. Elles sont maintenues à 90%. Parallèlement, au niveau des taux de réalisation, notre indicateur a la valeur de 100% en 2018, soit une hausse de 10 points, en termes de différence entre la valeur cible et les réalisations.

Par la suite, aucune recommandation issue de séminaire n'a été enregistrée sur toute la période 2019. En conséquence, aucune courbe ne peut être conçue pour expliquer les variations de notre indicateur. Seule un histogramme peut être réalisé (Graphique 8). Aussi, les agents du Trésor devraient-ils fournir plus d'effort pour enregistrer les différentes recommandations issues des séminaires et ateliers.

En outre, la valeur de 100% de notre indicateur obtenu en 2018, montre que la valeur cible devrait être revue à la hausse et fixée à 100%. Dans la pratique, toutes les recommandations issues des séminaires et ateliers devraient être exécutées.

Graphique 8 : Taux d'exécution des recommandations issues des séminaires et ateliers.



Source : CIEF

V- Taux de Mise en œuvre du PSD :

Au constat, le taux de mise en œuvre du PSD affiche une allure évolutive au niveau des réalisations et une allure constante au niveau de la valeur cible (Voir tableau 6).

Tableau 6 : Taux de Mise en œuvre du PSD

Indicateur de Mesure		Donnée des périodes Précédentes selon la périodicité définie		Donnée de la Période n	Tendances	Commentaires
		2018	T1/ 2019	T2/ 2019		
Taux de Mise en œuvre du PSD	Valeur Cible	90%	90%	90%		Il est à noter une variation positive de 4.99%.
	Réalisation	93%	-- --	95.95%		

Source : TRESOR PUBLIC

En substance, au niveau des réalisations, le taux de mise en œuvre prend la valeur de 93% en 2018. Il varie et prends la valeur de 95.95% au deuxième semestre 2019, soit une hausse 2.95 points sur toute la période d'analyse. A l'analyse, le taux de variation moyen est de 3.17% de l'an 2018 au deuxième semestre de l'an 2019.

Parallèlement, la différence observée entre les réalisations et la valeur cible maintenue à 90%, est estimée à 3% en 2018. Soit un gain de 3 points par rapport à la valeur cible. Elle passe ensuite à 5.95% soit une hausse de 5.95 points par rapport à la valeur cible.

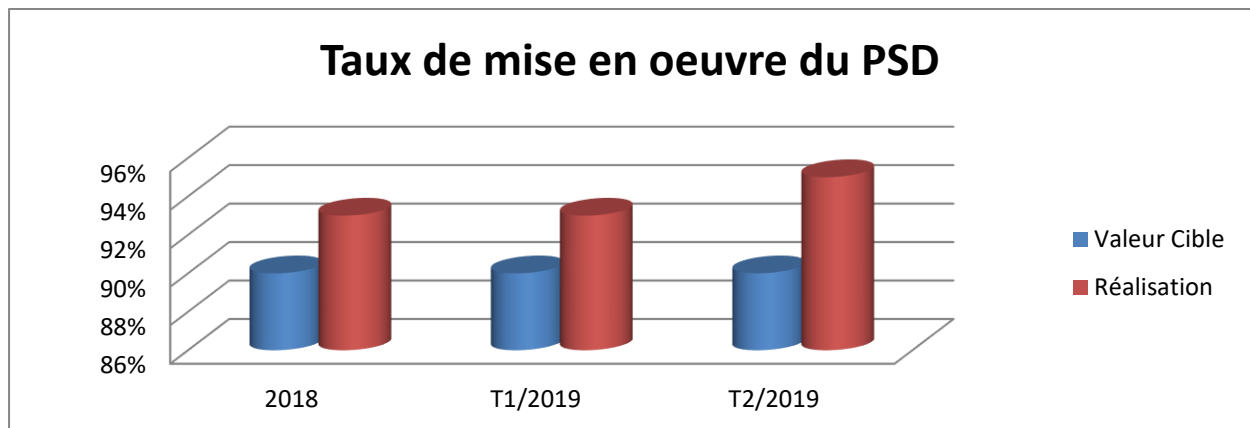
Sous ces deux aspects, l'analyse confirme l'allure évolutive de la mise en œuvre du PSD. Une fois de plus, l'objectif ultime serait d'atteindre un taux de mise en œuvre de 100% du PSD. De ce fait, la valeur cible devrait être revue à la hausse, et être fixée à 100% au lieu de 90%.

Toutefois, l'accent doit être mis sur l'excellent taux de mise en œuvre du PSD. Ce taux confirme le travail acharné mené par le Trésor Public. Cette excellente politique managériale mise en œuvre mérite d'être soulignée et appréciée.

Il en ressort en définitive,

Par projet un état d'avancement satisfaisant, en dépit de l'existence de certains pondérables.

Graphique 9 : Taux de mise en œuvre du PSD



Source : CIEF

Conclusion :

D'une manière générale, cette analyse a permis de mettre en évidence l'impact significatif des différentes réformes sur la performance des services du Trésor Public. Les différents processus présentent en effet des indicateurs avec des évolutions très satisfaisantes. Mais il serait souhaitable de relever le niveau des valeurs cibles jusqu'à 100% dans certaines situations afin de mieux apprécier tous les indicateurs susvisés.